

INSTRUCTIONS DE COURSE

REGATE INTERLIGUE GRAND PRIX D'AQUITAINE et COUPE WETA AQUITAINE

12 et 13 OCTOBRE 2024

Club de Voile de Sanguinet
grade 5A

ACAT, INC, DART, SL15.5, SL16, Nacra 15, TIKA, WETA

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard **1 heure** avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé à l'extrémité du ponton au nord du club house.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **40 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Dates	Classes
12 et 13 octobre 2024	Toutes

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :

Samedi 12/10 13 heures

Dimanche 13/10 11 heures

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.4 Une course supplémentaire par jour peut être courue, à condition qu'aucune classe ne soit en avance de plus d'une course par rapport au programme et que la modification soit effectuée conformément à l'IC 2.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

ACAT - NACRA	Pavillon ACAT
DART – SL15.5 – SL16 - INC	Pavillon DART
TYKA	Pavillon CATA
WETA	Pavillon EUROPEEN

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être contournée ou laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer et le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer seront affichés sur le tableau de couleur orange sur le bateau comité au plus tard avec le signal d'avertissement

9.3 **Parcours longue distance : WETA**

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

10. MARQUES

10.1 **Parcours 1 : ACAT -- NACRA**

Marque de Départ D	Marques de parcours 1A et 3	Marque de parcours 2 A	Marque d'arrivée
Cylindrique blanche MIRA	Cylindriques jaunes	Cylindrique blanche ELIDE	Cylindrique verte

10.2 **Parcours 2 : DART - SL15.5 - SL16 – WETA – TYKA - INC**

Marque de Départ D	Marque de parcours 1D	Marque de parcours 2D	Marque de parcours 3	Marque d'arrivée
Cylindrique blanche MIRA	Cylindrique rouge	Cylindrique blanche ELIDE	Cylindrique jaune	Cylindrique verte

10.3 **Parcours 3 et 4 : Côtier WETA**

Marque de Départ D	Bouée de dégagement	Marque d'arrivée
Cylindrique blanche MIRA	Bâton cylindrique jaune	Bâton cylindrique jaune

10.4 Il ne sera pas fait de changement de parcours.

Parcours 1 : pour les ACAT et NACRA :

Parcours 2 : pour les DART - SL15.5 - SL16 – INC - TYKA – WETA :

Parcours 3 côtier : pour les WETA :

Parcours 4 côtier : pour les WETA :

NUMERO 1

NUMERO 2

NUMERO 3

NUMERO 4

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

WETA parcours côtier : la ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée/ Bouée bâton cylindrique jaune.

14.5. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

15.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er} (Intersérie ou groupes temps compensé)
ACAT	35 minutes	60 minutes	15 minutes
INC	35 minutes	60 minutes	15 minutes
DART KL15.5 SL16	35 minutes	60 minutes	15 minutes
NACRA	35 minutes	60 minutes	15 minutes
TYKA	40 minutes	60 minutes	15 minutes
WETA	40 minutes	60 minutes	15 minutes

15.2 Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

15.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

16. DEMANDES D'INSTRUCTION

16.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

16.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil.

16.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située face au Vestiaire Hommes. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17. CLASSEMENT

17.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

17.3 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront disponibles sur le site du club, **au plus tard le 11/10/2024**

Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'au **11/10/2024 - 20 heures**

Si réclamation coefficient : brigitte.perilleux@gmail.com

ACAT – NACRA	Temps réel
DART	Temps réel
SL15.5 – SL16 - INC	Temps compensé
TYKA	Temps réel
WETA	Temps compensé

18 REGLES DE SECURITE [DP] [NP]

18.1 Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place.

Le système d'élargement retenu par le Club de Voile de Sanguinet est un système par port d'un bracelet individualisé.

Le contrôle s'effectue à la sortie et au retour (y compris lors d'un retour à terre signalé par un pavillon AP/H ou N/H), suivant les modalités décrites ci-après :

- L'élargement « Sortie » sera ouvert une heure avant l'heure prévue au programme pour le premier signal d'avertissement du jour et sera fermé à l'heure du 1^{er} signal de départ validé du jour.
- L'élargement « Retour » sera ouvert à l'heure de l'arrivée du 1^{er} concurrent de la dernière course du jour et jusqu'à l'heure limite de dépôt des réclamations ou une heure après l'envoi des pavillons AP/A, AP/H ou N/H sur l'eau.
- En cas de non-respect de ces élargements départ et/ou retour, des pénalités sans instruction seront appliquées (modification de la RCV 63.1) :
 - Non élargement départ : pénalité de 15% à la première course du jour.
 - Non élargement retour : pénalité de 15% à la dernière course du jour.
 - Non élargement au départ et au retour : pénalité de 15% sur toutes les courses de la journée
 - Ces pénalités se calculent selon les modalités de la RCV 44.3(c).

18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

18.3 Utilisation du bout-dehors :

La sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

19. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT [DP] [NP]

19.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.

19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme rose triangulaire

22. ACCOMPAGNATEURS [DP] [NP]

22.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

22.2 Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés : sans objet

22.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

22.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord

- Une VHF

- Un couteau

- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée

- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long

- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

23. EVACUATION DES DETRITUS [DP] [NP]

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs

24. COMMUNICATION RADIO [NP][DP] Canal VHF 69 pour parcours côtier WETA

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

Tout appareil de communication par radio (VHF etc.) et/ou téléphonie est interdit à bord, sauf pour le parcours côtier des Weta

25. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers de chaque classe, au premier équipage jeunes et au premier équipage féminin.

ANNEXE INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

STATIONNEMENT AUX ABORDS DU CLUB

Le Club de Voile de Sanguinet rappelle que le stationnement en épi au voisinage du club est exclusivement réservé aux véhicules de l'organisation. Une zone de stationnement des remorques sera balisée à proximité des bateaux sur la plage centrale. Le parking du stade situé à quelques pas de cette dernière peut aussi être utilisé. Nous vous remercions tous d'avance pour le respect de ces consignes.

- **Attention** : *La circulation sur l'avenue de Losa et la piste cyclable/piétonne ne doit pas être impactée par les véhicules des concurrents. La Police Municipale verbalise les véhicules et remorques qui ne respectent pas la réglementation dans ces zones.*

FESTIVITES

La partie festive de l'épreuve sera mise en place en fonction des directives sanitaires gouvernementales et fédérales applicables au moment du déroulement de l'épreuve.

Un repas des coureurs est prévu le samedi 12 octobre à partir de 19h00 avec inscription préalable sur le fichier en ligne sur le site du CVS.

20 € par personne de 15 ans et plus, 16 € pour les moins de 15 ans.

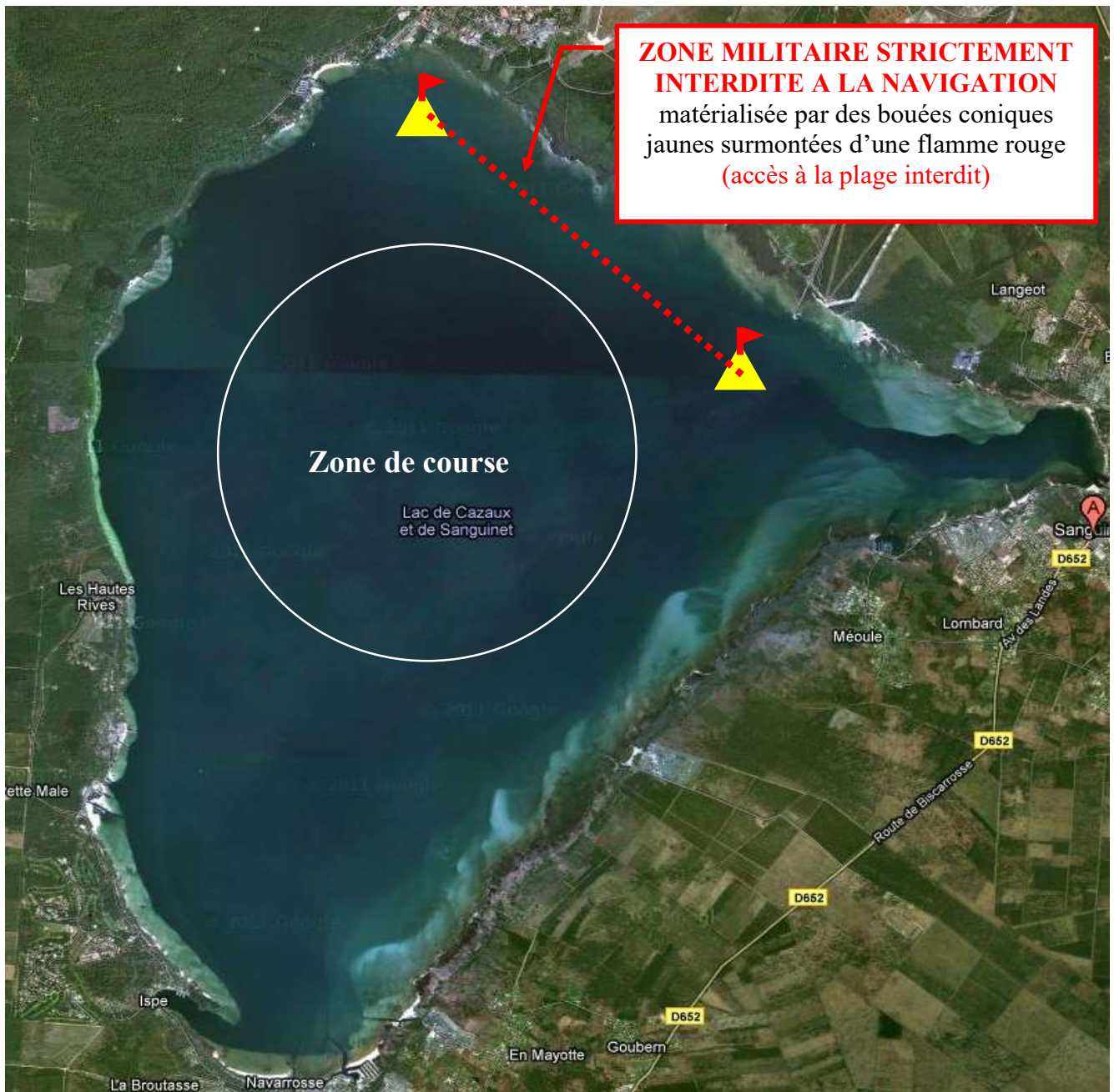
Arbitres désignés :

Président du Comité de Course : Michel ORLANDI

Président du Jury : Yves LEGLISE

Résultats : Brigitte PERILLLEUX

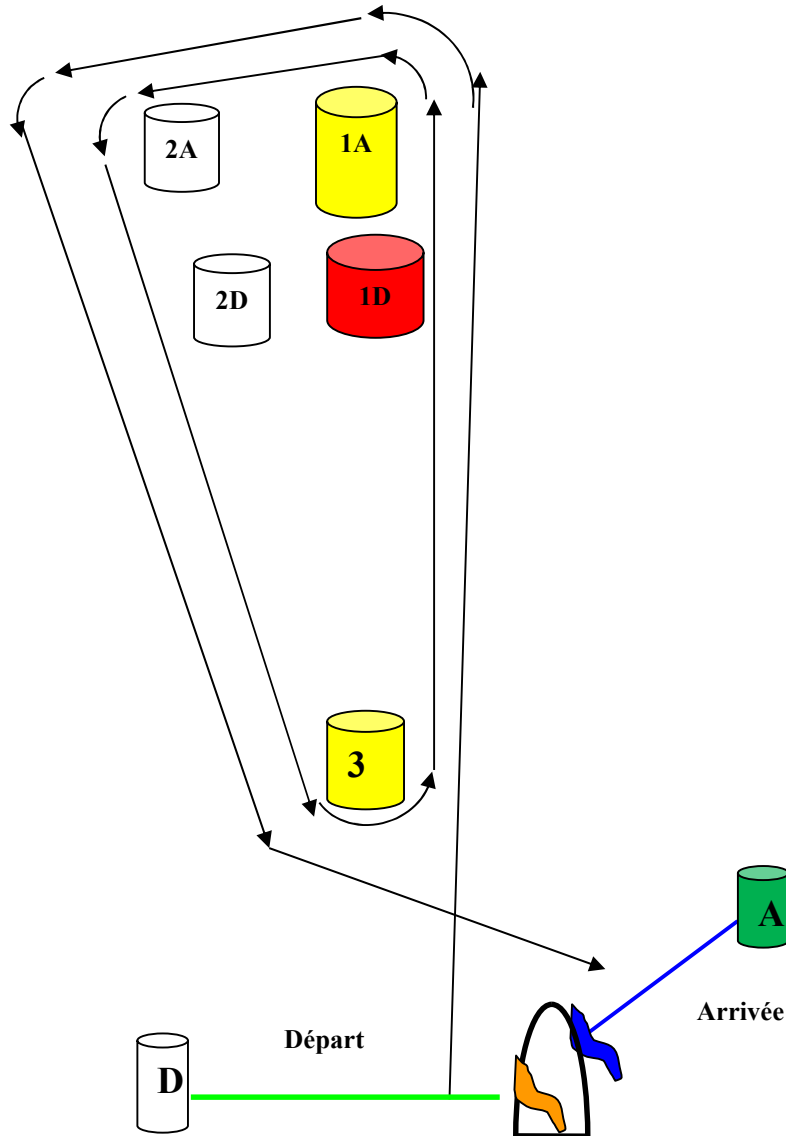
ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

Parcours 1 : Numero 1 ACAT - NACRA

Départ – 1A – 2A – 3 – 1A – 2A – 3 – Arrivée



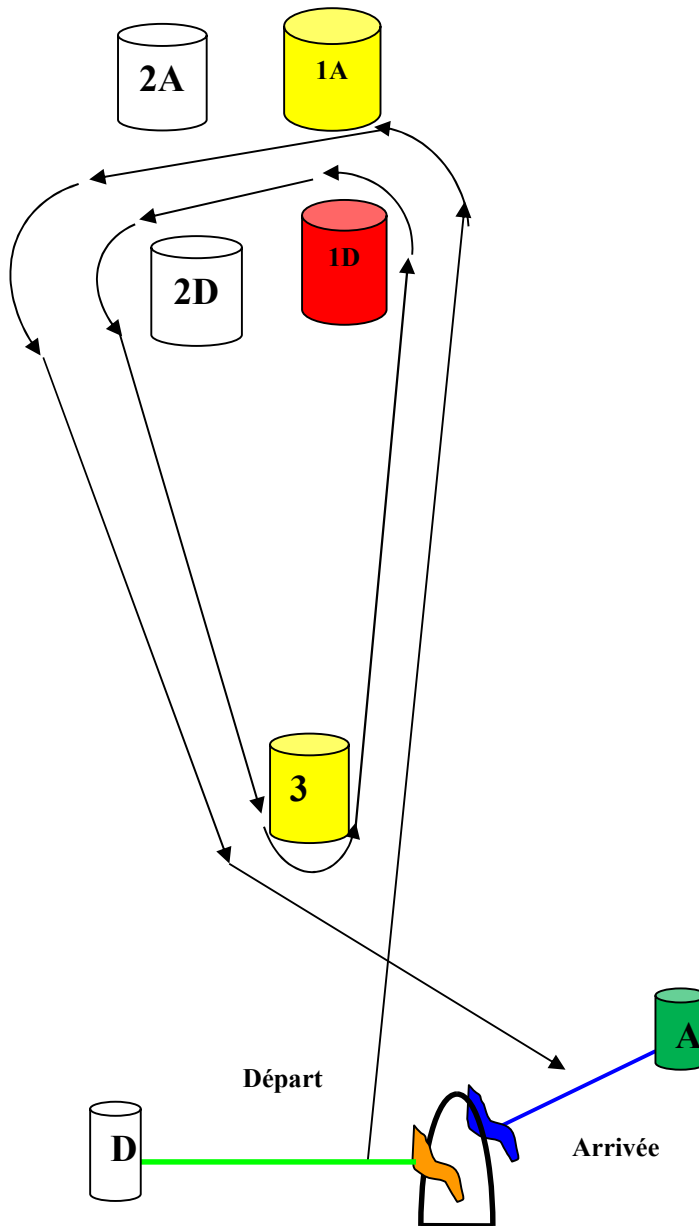
Bouée 1A : cylindrique jaune

Bouée 2A : cylindrique blanche ELIDE

Bouée 3 : cylindrique jaune

Départ : entre bateau Comité et bouée cylindrique blanche MIRA

Arrivée : entre bateau Comité et bouée cylindrique verte

Parcours 2 : Numéro 2 DART – TYKA - SL 15.5 – SI 16 – INC - WETA**Départ – 1D – 2D - 3 – 1D – 2D - 3 – Arrivée**

Bouée 1D : cylindrique rouge

Bouée 2D : cylindrique blanche ELIDE

Bouée 3 : cylindrique jaune

Départ : entre bateau Comité et cylindrique blanche MIRA

Arrivée : entre bateau Comité et bouée cylindrique verte

Parcours cotiers

Parcours 3 rouge : Départ – Haute rives babord – Bouée 40 babord - arrivée

Parcours 4 vert : CVCL babord- Haute rives babord - Arrivée

